États financiers du

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

(non audité)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire

« David Dattels »

Le 10 août 2022

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers.

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

États de la situation financière (non audité) Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021

	30 juin 2022	31 décembre 2021
ACTIFS		
Actifs courants	40.400.4	40.000 #
Trésorerie	18 490 \$	18 988 \$
Sommes à recevoir du courtier	43 081 299 425 563 611	36 835 037 377 566 677
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6) Intérêts et dividendes à recevoir	2 594 088	2 838 562
Souscriptions à recevoir	645 573	211 109
Autres débiteurs	334 415	263 887
Charges payées d'avance	9 850	203 007
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	251 129	4 967 845
- I las value laterite des derives (notes 2 et o)	472 498 455	422 702 105
-	172 100 100	
PASSIFS		
Passifs courants		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	39 663 880	15 042 579
Créditeurs et charges à payer	97 678	268 480
Rachats à payer	225 815	115 300
Distributions à verser	518 680	795 824
Frais de gestion à payer (note 3)	398 135	24 744
Rémunération au rendement à payer (note 3)	971	109 772
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	29 539	17 283
Moins-value latente des contrats à terme de gré à gré (notes 2 et 6)	_	126 028
	40 934 698	16 500 010
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	431 563 757 \$	406 202 095 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie F	371 575 638 \$	348 354 902 \$
Catégorie F (\$ US)	10 930 097	8 537 112
Catégorie G	46 985 449	47 010 794
Catégorie G (\$ US)	692 927	1 008 693
Catégorie I	1 379 646	1 290 594
	431 563 757 \$	406 202 095 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Catégorie F	31 859 952	28 854 145
Catégorie F (\$ US)	892 115	684 802
Catégorie G	4 181 773	4 042 056
Catégorie G (\$ US)	55 826	79 952
Catégorie I	110 918	100 465

États de la situation financière (non audité) (suite) Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021

	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie F	11,66 \$	12,07 \$
Catégorie F (\$ US)	12,25	12,47
Catégorie G	11,24	11,63
Catégorie G (\$ US)	12,41	12,62
Catégorie I	12,44	12,85
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	9,52	9,85
Catégorie G (\$ US) (en \$ US)	9,64	9,97

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

« David Dattels »

Gestionnaire,

NewGen Asset Management Limited

États du résultat global (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

	2022	2021
Produits	40 000 405 A	5 400 000 A
Dividendes Produits d'intérêts aux fins des distributions	19 239 405 \$ 4 340 575	5 166 990 \$ 1 966 971
(Perte nette) profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts	4 340 575	1 900 97 1
de conversion	(3 950 499)	6 166 290
Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements, compte tenu	(====)	
des écarts de conversion	(19 972 785)	15 987 582
Profit net réalisé sur les contrats à terme de gré à gré	88 770	1 633 143
Variation nette de la moins-value latente des dérivés (note 2)	(694 519)	(878 138)
-	(949 053)	30 042 838
Charges		
Frais de gestion (note 3)	2 573 610	1 706 842
Rémunération au rendement (note 3)	872 828	4 064 268
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	812 490	1 325 353
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	543 469	250 358
Charges d'exploitation	276 319	224 572
Intérêts et frais d'emprunt	258 755	1 630 143
Honoraires d'audit	53 461	43 657
Frais juridiques	30 034	15 188
Retenues d'impôt	1 134	
_	5 422 100	9 260 381
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts		
rachetables	(6 371 153) \$	20 782 457 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts		
rachetables par catégorie		
Catégorie F	(5 463 438) \$	17 872 435 \$
Catégorie F (\$ US)	(1 283)	152 720
Catégorie G	(902 951)	2 673 479
Catégorie G (\$ US)	7 467	5 344
Catégorie I	(10 948)	78 479
-	(6 371 153) \$	20 782 457 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts		
rachetables par part (note 9)		
Catégorie F	(0,18) \$	0,92 \$
Catégorie F (\$ US)	-	0,51
Catégorie G	(0,22)	0,86
Catégorie G (\$ US)	0,11	0,33
Catégorie I	(0,10)	1,13

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables [,]	Rachat de parts rachetables [,]	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
2022							
Catégorie F	348 354 902 \$	81 860 037 \$	(50 548 215)\$	(7 682 455)\$	5 054 807 \$	(5 463 438)\$	371 575 638 \$
Catégorie F (\$ US)	8 537 112	3 225 094	(754 618)	(213 588)	137 380	(1 283)	10 930 097
Catégorie G	47 010 794	5 838 727	(4 741 609)	(769 462)	549 950	(902 951)	46 985 449
Catégorie G (\$ US)	1 008 693	41 066	(358 057)	(13 267)	7 025	7 467	692 927
Catégorie I	1 290 594	100 000		(35 044)	35 044	(10 948)	1 379 646
	406 202 095 \$	91 064 924 \$	(56 402 499)\$	(8 713 816) \$	5 784 206 \$	(6 371 153) \$	431 563 757 \$

^{*} Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2022 se sont chiffrés respectivement à 1 461 818 \$ et à (1 461 818) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables 	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
2021							
Catégorie F	163 175 195 \$	126 130 421 \$	(14 601 787) \$	(4 352 465) \$	2 786 400 \$	17 872 435 \$	291 010 199 \$
Catégorie F (\$ US)	_	7 514 797	(111 780)	(57 835)	55 460	152 720	7 553 362
Catégorie G	27 235 259	16 128 821	(1 784 878)	(499 796)	340 363	2 673 479	44 093 248
Catégorie G (\$ US)	_	235 627	_	(1 169)	529	5 344	240 331
Catégorie I	181 618	1 105 253		(15 943)	15 944	78 479	1 365 351
	190 592 072 \$	151 114 919 \$	(16 498 445) \$	(4 927 208) \$	3 198 696 \$	20 782 457 \$	344 262 491 \$

^{**} Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2021 se sont chiffrés respectivement à 904 047 \$ et à (904 047) \$.

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

	2022	2021
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes : Activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6 371 153)\$	20 782 457 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie	,	
Perte nette (profit net) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de		
conversion	3 950 499	(6 166 290)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	19 972 785	(15 987 582)
Variation nette de la moins-value latente des contrats à terme de gré à gré	694 519	878 138
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation des sommes à recevoir du courtier	(6 246 262)	(21 333 182)
Diminution (augmentation) des intérêts et dividendes à recevoir	244 474	(1 108 487)
(Augmentation) diminution des autres débiteurs	(70 528)	42 049
Augmentation des charges payées d'avance	(9 850)	(17 774)
Diminution des sommes à verser au courtier	_	(5 308 474)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(170 802)	540 556
Augmentation des frais de gestion à payer	373 391	299 698
(Diminution) augmentation de la rémunération au rendement à payer	(108 801)	1 356 289
Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	12 256	53 876
Produit de la vente de placements	799 853 930	986 857 330
Achat de placements	(843 229 397)	(1 095 550 316)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(31 104 939)	(134 661 712)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	89 168 642	150 688 072
Montant payé au rachat de parts rachetables	(54 830 166)	(15 343 343)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements _	(3 206 754)	(1 722 454)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	31 131 722	133 622 275
Diminution de la trésorerie au cours de la période	26 783	(1 039 437)
(Perte) profit de change sur la trésorerie	(27 281)	1 036 155
Trésorerie, à l'ouverture de la période	18 988	23 655
Trésorerie, à la clôture de la période	18 490 \$	20 373 \$
- -	<u> </u>	
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	1 405 \$	96 240 \$
Intérêts reçus	4 148 795	1 495 668
Dividendes versés	531 213	189 944
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	19 674 526	4 528 719

^{*}Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
470 400	Actions canadiennes	0.007.07F A	7 775 454 6	4.00
470 100	Alaris Equity Partners Income	6 637 875 \$	7 775 454 \$	1,80
150 000	AltaGas Ltd.	4 084 500	4 074 000	0,94
138 500	AutoCanada Inc.	3 342 098	3 401 560	0,79
1 823 400	B2Gold Corp.	9 064 261	7 950 024	1,84
134 400 167 600	Brookfield Infrastructure Partners LP	6 110 282 9 224 797	6 609 792	1,53 1,78
150 000	Brookfield Renewable Corp.		7 684 460 6 723 000	,
210 600	Canadian Apartment Properties REIT	7 922 436 7 311 039	9 479 106	1,56 2,20
829 600	Capital Power Corp.	6 620 240	6 728 056	1,56
1 327 800	Chemtrade Logistics Income Fund Corus Entertainment Inc.	5 660 678	4 687 134	1,09
150 000	Enbridge Inc.	6 623 404	8 154 000	1,89
200 000	Exchange Income Corp.	8 798 328	8 428 000	1,95
500 000	Freehold Royalties Ltd.	3 633 611	6 370 000	1,48
299 700	Gibson Energy Inc.	5 974 268	7 144 848	1,66
9 573 952	Ionic Brands Corp.	403 378	47 870	0,01
9 065 629	Ionic Brands Corp., act. priv., cat. D	2 719 961	1 314 516	0,30
200 000	Labrador Iron Ore Royalty Corp.	6 832 360	5 670 000	1,31
133 125	Osisko Green Acquisition Ltd., act. cat. B	466	1 296 638	0,30
532 500	Osisko Green Acquisition Ltd.	5 112 000	5 186 550	1,20
115 500	Parex Resources Inc.	2 627 336	2 517 900	0,58
430 957	Pasofino Gold Ltd.	472 300	267 193	0,06
170 000	Pembina Pipeline Corp.	9 014 505	7 735 000	1,79
312 900	Québecor inc.	8 824 552	8 607 879	1,99
362 300	Shaw Communications Inc.	11 220 477	13 742 039	3,18
498 200	Sienna Senior Living Inc.	6 172 766	6 471 618	1,50
171 000	Stelco Holdings Inc.	6 946 520	5 502 780	1,28
663 000	Superior Plus Corp.	7 981 142	7 531 680	1,75
386 934	Topaz Energy Corp.	5 615 014	7 858 630	1,82
45 000	Tourmaline Oil Corp.	3 487 444	3 011 850	0,70
665 200	TransAlta Corp.	6 828 715	9 771 788	2,26
370 700	Tricon Residential Inc.	4 721 731	4 837 635	1,12
		179 988 484	186 581 000	43,22
	Titres à revenu fixe canadiens			
7 500 000	AutoCanada Inc., 5,75 %, 7 févr. 2029	7 500 000	6 637 500	1,54
2 000 000	Bonterra Energy Corp, 9 %, 20 oct. 2025	2 000 000	2 000 000	0,46
5 000 000	Brookfield Property Finance ULC, 4 %, 30 sept. 2026	5 014 191	4 600 000	1,07
5 715 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 8,50 %, 30 sept. 2025	6 265 247	6 726 555	1,56
3 105 000	Chorus Aviation Inc., 6 %, 30 juin 2026	3 116 056	3 073 950	0,71
3 401 500	Cineplex Inc., 5,75 %, 30 sept. 2025	3 862 603	3 877 710	0,90
5 000 000	Cineplex Inc., 7,50 %, 26 févr. 2026	5 190 000	5 075 000	1,18
5 000 000	Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028	5 000 000	4 375 000	1,01
3 000 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,25 %, 15 mai 2026	3 000 000	2 647 500	0,61
7 000 000	Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 1 ^{er} mars 2026	7 063 096	5 740 000	1,33

Titres à revenu fixe canadiens (suite)	Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
2000 000		Titres à revenu fixe canadiens (suite)			
212 500	2 000 000	Exchange Income Corp., 5,25 %, 15 janv. 2029	2 000 000 \$	1 945 000 \$	0,45
2 000 000 Mattamy Group Corp. 4,625 %, 1* mars 2028	2 000 000	Good Natured Products Inc., 7 %, 31 oct. 2026	2 000 000	1 800 000	0,42
3 100 000 North American Construction Group Ltd. 5,50 %, 30 juin 2028 3 196 250 3 067 450 0,71 4 000 000 Nu/Vista Energy Ltd. 7,875 %, 23 juil. 2026 3 974 670 4 020 000 0,93 3 900 000 Parldand Corp. 4,375 %, 26 mars 2029 5 042 590 4 (62 500 0,96 3 500 000 Superior Plus LP, 4,25 %, 18 mai 2028 3 500 000 3 062 590 0,71 6 000 000 7 amarack Valley Energy Ltd. 7,25 %, 10 mai 2027 6 000 000 5 917 500 1,37 4 000 000 Vidéotron Ltée, 4,50 %, 16 janv. 2030 4 000 000 3 390 000 0,79 79 937 113 74 020 665 17,15 7 7 937 113 74 020 665 7 17,15 7 7 937 113 74 020 665 7 17,15 7 7 937 113 7 7 020 665 7 17,15 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	212 500	Ionic Brands Corp., 10 %, 16 mai 2023, conv. à 0,30 \$	212 500	212 500	0,05
4 000 000 NuVista Energy Ltd. 7,875 %, 23 juill 2026 5 042 500 4 162 500 0.93 5 000 000 Parkland Corp. 4,375 %, 26 mars 2029 5 042 500 4 162 500 0.96 0.96 000 000 1 marked park 26 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	2 000 000		2 000 000	1 690 000	
5 000 000 Parkland Corp. 4,375 %, 26 mars 2029 5 042 500 4 162 500 0.98 3 500 000 Superior Plus LP, 2,5 %, 18 mai 2028 3 500 000 3 062 500 0.71 6 000 000 Tamarack Valley Energy Ltd., 7,25 %, 10 mai 2027 6 000 000 5 917 500 1.37 4 000 000 Videotron Ltée, 4,50 %, 15 janv. 2030 4 000 000 3 390 000 0.79 Marché monétaire canadien 20 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 15 juin 2023 19 284 600 19 314 000 4.88 50 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 26 juin 2023 48 225 500 48 244 893 11.18 50 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 27 juin 2023 48 225 500 48 244 893 11.18 Options canadiennes Mert Fraser Timber Co., options d'achat à 105 \$, 19 août 2022 352 200 180 000 0.04 Bons de souscription canadiens 330 000 Antilbe Therapeutics inc., 7.50 \$, 24 fevr. 2024 412 434 1 0.00 112 000 Canepy Growth Corp., 0,40 \$, 19 fevr. 2024 484 000 181 500 0.04		• • • • •	3 196 250	3 067 450	=
3 500 000 Superior Plus LP, 4,25 %, 18 mai 2028 3 500 000 3 082 500 0,71 6 000 000 Tamarack Valley Energy Ltd., 7,25 %, 10 mai 2027 6 000 000 3 3 350 000 0,79 79 377 113 74 020 665 17,15 79 937 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 020 74 113 74 113 74 114 74 74 74 74 74 114 74 74 74 74 114 74 74 74 74 114 74 74 74 74 114 74 74 74 114 74 74 74 74 114 74 74 74 74 114 74 74 74 74 74 114 74 74 74 74 74 74 74 74 74 74 74 74 74	4 000 000		3 974 670	4 020 000	
6 000 000 Tamarack Valley Energy Ltd., 7,25 %, 10 mai 2027 6 000 000 5 917 500 1.37 4 000 000 Vidéotron Ltée, 4,50 %, 15 janv. 2030 4 000 000 3 390 000 0.79 79 937 113 74 020 665 17.15 Marché monétaire canadien			5 042 500		
Marché monétaire canadien 20 000		·			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Marché monétaire canadien 20 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 26 juin 2023 19 284 600 19 314 000 4,48 50 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 26 juin 2023 48 230 000 48 249 397 11,18 50 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 26 juin 2023 48 225 500 48 244 893 11,18					·
Marché monétaire canadien 20 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 15 juin 2023 19 284 600 19 314 000 4,48 50 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 26 juin 2023 48 230 000 48 249 397 11,18 50 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 27 juin 2023 48 225 500 48 244 893 11,18 Options canadiennes West Fraser Timber Co., options d'achat à 105 \$, 19 août 2022 352 200 180 000 0,04 Bons de souscription canadiens Antibe Therapeutics Inc., 7,50 \$, 24 fevr. 2024 412 434 1 0,00 112 000 Bonterra Energy Corp., 7,75 \$, 20 oct. 2025 − 518 827 0,12 12 100 000 Canopy Growth Corp., 0,40 \$, 19 fevr. 2024 484 000 181 500 0,04 21 300 Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 rov. 2023 − 194 0,00 21 300 Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 rov. 2023 − 30 766 0,01 260 000 Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 dec. 2026 443 300 525 865 0,12 Osisko Green Acquisition Lim	4 000 000	Vidéotron Ltée, 4,50 %, 15 janv. 2030	4 000 000	3 390 000	
20 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 15 juin 2023 19 284 600 19 314 000 4,48 50 000 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 26 juin 2023 48 230 000 48 249 397 11,18			79 937 113	74 020 665	17,15
11,18		Marché monétaire canadien			
11,18	20 000 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 15 juin 2023	19 284 600	19 314 000	4,48
AB Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 27 juin 2023 48 225 500 48 244 893 11,18	50 000 000	·	48 230 000	48 249 397	
Options canadiennes 60 000 West Fraser Timber Co., options d'achat à 105 \$, 19 août 2022 352 200 180 000 0,04 Bons de souscription canadiens 330 000 Antibe Therapeutics Inc., 7,50 \$, 24 févr. 2024 412 434 1 0,00 112 000 Bonterra Energy Corp., 7,75 \$, 20 oct. 2025 - 518 827 0,12 12 1000 Canopy Growth Corp., 0,40 \$, 19 févr. 2024 484 000 181 500 0,04 380 000 GR Silver Mining Ltd., 0,74 \$, 27 avr. 2023 - 194 0,00 213 000 Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 nov. 2023 - 30 766 0,01 260 000 Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026 443 300 525 865 0,12 Osisko Green Acquisition Limited, 11,50 \$, bons de souscr. de financement, 19 juill. 2026 297 770 145 907 0,03 266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 - - - - 57 750 Plus Products Inc., 2, 10 \$, 28 févr. 2024 -<	50 000 000		48 225 500	48 244 893	
Bons de souscription canadiens 330 000 Antibe Therapeutics Inc., 7,50 \$, 24 févr. 2024 412 434 1 0,00 112 000 Bonterra Energy Corp., 7,75 \$, 20 oct. 2025 - 518 827 0,12 12 100 000 Canopy Growth Corp., 0,40 \$, 19 févr. 2024 484 000 181 500 0,04 380 000 GR Silver Mining Ltd., 0,74 \$, 27 avr. 2023 - 194 0,00 213 000 Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 nov. 2023 - 30 766 0,01 260 000 Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026 443 300 525 865 0,12 297 770 financement, 19 juill. 2026 297 770 145 907 0,03 260 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, bons de souscr. de 297 770 145 907 0,03 298 380 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 - - - - 297 770 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 - - 1155 0,00 297 750 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 - 1155 0,00 297 750 Plus Products Inc., 3 \$, 28 afévr			115 740 100	115 808 290	26,84
330 000 Antibe Therapeutics Inc., 7,50 \$, 24 févr. 2024 412 434 1 0,00 112 000 Bonterra Energy Corp., 7,75 \$, 20 oct. 2025 - 518 827 0,12 12 100 000 Canopy Growth Corp., 0,40 \$, 19 févr. 2024 484 000 181 500 0,04 380 000 GR Silver Mining Ltd., 0,74 \$, 27 avr. 2023 - 194 0,00 213 000 Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 nov. 2023 - 30 766 0,01 260 000 Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026 443 300 525 865 0,12 Osisko Green Acquisition Limited, 11,50 \$, bons de souscr. de 297 770 145 907 0,03 266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 - - - - 57 750 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 - 1155 0,00 22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6 667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 - 139 500 0,03 Actions américaines	60 000		352 200	180 000	0,04
112 000 Bonterra Energy Corp., 7,75 \$, 20 oct. 2025 - 518 827 0,12 12 100 000 Canopy Growth Corp., 0,40 \$, 19 févr. 2024 484 000 181 500 0,04 380 000 GR Silver Mining Ltd., 0,74 \$, 27 avr. 2023 - 194 0,00 213 000 Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 nov. 2023 - 30 766 0,01 260 000 Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026 443 300 525 865 0,12 Osisko Green Acquisition Limited, 11,50 \$, bons de souscr. de financement, 19 juill. 2026 297 770 145 907 0,03 266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 - - - - 57 750 Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024 - 1155 0,00 22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6 667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 - 139 500 0,03 1 835 871 1 685 419 0,38		Bons de souscription canadiens			
12 100 000 Canopy Growth Corp., 0,40 \$, 19 févr. 2024 484 000 181 500 0,04 380 000 GR Silver Mining Ltd., 0,74 \$, 27 avr. 2023 — 194 0,00 213 000 Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 nov. 2023 — 30 766 0,01 260 000 Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026 443 300 525 865 0,12 Osisko Green Acquisition Limited, 11,50 \$, bons de souscr. de financement, 19 juill. 2026 297 770 145 907 0,03 266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 — — — — — — — — — 57 750 Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024 — — 1155 0,00 22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 — 139 500 0,03 1835 871 1685 419 0,38 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23		Antibe Therapeutics Inc., 7,50 \$, 24 févr. 2024	412 434	1	0,00
380 000 GR Silver Mining Ltd., 0,74 \$, 27 avr. 2023 — 194 0,00 213 000 Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 nov. 2023 — 30 766 0,01 260 000 Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026 443 300 525 865 0,12 Osisko Green Acquisition Limited, 11,50 \$, bons de souscr. de 297 770 145 907 0,03 266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 — — — — 57 750 Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024 — 1 155 0,00 22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6 667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 — 139 500 0,03 Actions américaines 201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	-	518 827	·
213 000 Organigram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 nov. 2023 — 30 766 0,01 260 000 Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026 443 300 525 865 0,12 Osisko Green Acquisition Limited, 11,50 \$, bons de souscr. de financement, 19 juill. 2026 297 770 145 907 0,03 266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 — — — — 57 750 Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024 — 1155 0,00 22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6 667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 — 139 500 0,03 Actions américaines 201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4		· · ·	484 000		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
260 000 Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026 443 300 525 865 0,12 Osisko Green Acquisition Limited, 11,50 \$, bons de souscr. de financement, 19 juill. 2026 297 770 145 907 0,03 266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 - - - - 57 750 Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024 - 1155 0,00 22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6 667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 - 139 500 0,03 Actions américaines 201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23<			-		·
Osisko Green Acquisition Limited, 11,50 \$, bons de souscr. de financement, 19 juill. 2026 297 770 145 907 0,03 266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024			-		
297 770 financement, 19 juill. 2026 297 770 145 907 0,03 266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 — — — — 57 750 Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024 — 1 155 0,00 22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6 667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 — 139 500 0,03 Actions américaines 201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23	260 000	•	443 300	525 865	0,12
266 250 Osisko Green Acquisition Ltd., 11,50 \$, 19 juill. 2026 191 700 130 463 0,03 292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 — — — — 57 750 Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024 — — 1155 0,00 22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6 667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 — 139 500 0,03 Actions américaines 201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23	207 770		207 770	145 007	0.03
292 830 Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024 —					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
57 750 Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024 - 1 155 0,00 22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6 667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 - 139 500 0,03 Actions américaines 201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23		•	191700	150 405	0,03
22 150 Taiga Motors Corp., 17,25 \$, 31 déc. 2026 6 667 11 241 0,00 900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 — 139 500 0,03 Actions américaines 201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23			_	1 155	0.00
900 000 Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024 — 139 500 0,03 1 835 871			6 667		
Actions américaines 201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23		•	-		
201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23	000 000	Thoracas 150/mologics me., 0,00 ¢, 22 doct 2021	1 835 871		
201 643 Esports Technologies Inc., 14 %, act. priv. conv. à 28 \$ 7 130 051 7 266 684 1,68 5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23					
5 208 Glass House Brands Inc. 28 575 19 103 0,00 500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23	201 643		7 130 051	7 266 684	1 68
500 Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1 631 200 1 716 062 0,40 329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23					
329 000 Northern Genesis Acquisition Corp. III 3 852 992 4 149 707 0,96 308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23					
308 571 Synaptive Medical Inc. 715 824 992 866 0,23					
		·			
		•	12 358 642		3,27

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	Titres à revenu fixe américains			
2 200 000	Air Canada, 4 %, 1er juill. 2025	3 188 742 \$	3 130 233 \$	0,73
4 035 000	Ayr Wellness Inc., 12,50 %, 10 déc. 2024	4 782 649	5 154 297	1,19
1 802 900	Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15 mars 2026	3 216 755	2 192 799	0,51
4 744 000	Precision Drilling Corp., 6,875 %, 15 janv. 2029	5 894 038	5 495 189	1,27
	Superior Plus LP / Superior General Partner Inc., 4,50 %,			
1 500 000	15 mars 2029	1 898 025	1 650 642	0,38
2 000 000	Synaptive Medical Inc., 10 %, 31 oct. 2024, conv.	2 558 100	2 574 100	0,60
5 416 000	Trulieve Cannabis Corp., 8 %, 6 oct. 2026	6 546 665	6 595 990	1,53
3 202 000	Trulieve Cannabis Corp. 9,75 %, 18 juin 2024	4 194 423	4 079 923	0,95
		32 279 397	30 873 173	7,16
	Bons de souscription américains			
250 000	Denison Mines Corp., 2,00 \$ US, 19 févr. 2023	44 130	21 538	0,00
302 465	Esports Technologies Inc., 30 \$, nég. restreinte, 8 févr. 2027	_	795 504	0,18
109 350	Glass House Brands Inc., 11,50 \$, 15 janv. 2026	87 142	98 517	0,02
171 293	Gryphon Digital Mining Inc., 18,9734 \$, 30 juin 2024	_	1 302 077	0,30
82 250	Northern Genesis Acquisition Corp. III, 11,50 \$, 31 déc. 2027	114 332	34 399	0,01
154 285	Synaptive Medical Inc., 3,75 \$, 6 déc. 2022	_	2 367	0,00
148 450	TPCO Holding Corp., 11,50 \$, 15 janv. 2026	65 088	16 240	0,00
		310 692	2 270 642	0,51
	Total des placements détenus	422 802 499	425 563 611	98,57

Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	Actions canadiennes			
(232 300)	Fiera Capital Corp.	(2 329 807) \$	(2 160 390) \$	(0,50)
(148 200)	Fortis Inc.	(8 793 343)	(9 017 970)	(2,09)
(669 700)	Hudbay Minerals Inc.	(4 729 899)	(3 509 228)	(0,81)
(245 200)	Hydro One Ltd.	(8 360 923)	(8 486 372)	(1,97)
(1 273 500)	IAMGOLD Corp.	(3 940 798)	(2 636 145)	(0,61)
(41 000)	Les Compagnies Loblaw Limitée	(4 653 955)	(4 759 690)	(1,10)
(39 200)	Methanex Corp.	(2 462 258)	(1 927 464)	(0,45)
(62 700)	Metro Inc.	(4 242 621)	(4 331 943)	(1,00)
(23 100)	Nutrien Ltd.	(2 579 480)	(2 372 139)	(0,55)
		(42 093 084)	(39 201 341)	(9,08)
	Options canadiennes			
	Les Compagnies Loblaw Limitée, options de vente à 100 \$,			
(37 800)	15 juill. 2022	(22 397)	(3 780)	0,00
(213 000)	Organigram Holdings Inc., options d'achat à 3 \$, 16 sept. 2022 Shaw Communications Inc., options d'achat à 40 \$,	(17 296)	(6 390)	0,00
(4 000)	16 déc. 2022	(6 060)	(3 360)	0,00
(4 500)	Shaw Communications Inc., options d'achat à 40 \$, 20 janv. 2023	(6 975)	(3 825)	0,00
(4 000)	Shaw Communications Inc., options d'achat à 42 \$, 16 déc. 2022	(3 070)	(3 160)	0,00
(60 000)	West Fraser Timber Co., Ltd., options d'achat à 115 \$, 19 août 2022	(166 800)	(52 500)	(0,01)
(60 000)	West Fraser Timber Co., Ltd., options de vente à 80 \$, 19 août 2022	(168 000)	(51 000)	(0,01)
(65 555)		(390 598)	(124 015)	(0,02)
	Actions américaines			
(109 593)	EBET Inc.	(495 881)	(338 524)	(0,08)
	Total des placements vendus à découvert	(42 979 563)	(39 663 880)	(9,18)
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	(234 180)		
	Placements détenus, montant net	379 588 756 \$	385 899 731	89,39
	Profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré		251 129	0,06
	Autres actifs nets		45 412 897	10,55
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		431 563 757 \$	100,00

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
29 août 2022	\$ US	\$ CA	1,288225	(47 921 970)	(47 873 573)	48 397 \$
29 juillet 2022	\$ CA	\$ US	1,264980	10 990 980	11 182 947	191 967
29 juillet 2022	\$ CA	\$ US	1,286580	128 658	128 707	49
29 juillet 2022	\$ CA	\$ US	1,303050	110 759	109 401	(1 358)
29 juillet 2022	\$ CA	\$ US	1,264980	691 263	703 337	12 074
du profit latent sur	les contrats de cha	nge à terme de g	ré à gré			251 129 \$

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

Le Fonds de revenu alternatif NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 22 janvier 2019. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province d'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Marchés mondiaux CIBC inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs une plus-value en capital à long terme constante et une source de revenu stable. Le gestionnaire accordera beaucoup d'importance à la gestion des risques et à la prise de positions défensives à l'égard du marché afin de réduire le coefficient bêta (c.-à-d. le risque systémique) et de protéger le capital lorsque la conjoncture du marché est défavorable. Par conséquent, l'objectif est d'offrir un profil de rendement unique présentant une faible corrélation et une faible volatilité par rapport aux indices boursiers traditionnels. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicables.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (conjointement, les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« l'IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 10 août 2022.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options, des bons de souscription et des swaps comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque date de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation [soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto (« TSX »)] et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste « (Perte nette) profit net réalisé sur la vente de placements » dans les états du résultat global.

La juste valeur des swaps est déterminée par les prix du marché disponibles auprès de services d'évaluation indépendants (en l'occurrence, Bloomberg).

La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est établie en fonction des taux de change à terme cotés à la date de clôture, obtenus d'une source indépendante.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Contrats à terme de gré

à gré, montant brut

1 071 676 \$

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Compensation des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Les tableaux qui suivent présentent les instruments financiers qui pourraient être admissibles à la compensation si de telles circonstances survenaient, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. La colonne du montant net indique l'incidence nette éventuelle sur les états de la situation financière du Fonds si tous les montants étaient compensés.

		Monta	nts compensés		Montants no	on compensés
Actifs financiers au 30 juin 2022	Montant brut des actifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs financiers comptabilisés	Montant net des actifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	Montant net
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	251 129 \$	- \$	251 129	-	\$ -	\$ - \$
		Monta	nts compensés		Montants no	on compensés
Actifs financiers au 31 décembre 2021	Montant brut des actifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs financiers comptabilisés	Montant net des actifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	Montant net

945 648 \$

- \$

- \$

(126 028) \$

- \$

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, États financiers consolidés (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moinsvalue latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

I) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujetti à l'impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de (perte nette) profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

o) (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

(La diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à (la diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les sommes à recevoir du courtier, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les distributions à verser et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujetti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

3. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celuici fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement (suite)

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2022, 99 342,53 parts de catégorie I (31 décembre 2021 – 93 809,59 parts de catégorie I) étaient détenues par les dirigeants du gestionnaire, ce qui représente 1 235 672,03 \$ (31 décembre 2021 – 1 216 644,66 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories ou de séries, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories ou séries confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie ou d'une série donnée ou en modifier la désignation.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le Fonds a créé des parts de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Si le gestionnaire reçoit l'ordre d'achat d'une part avant 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation donné, il le traitera au prix par part établi plus tard la même journée. Sinon, il le traitera au prix par part calculé le jour d'évaluation suivant. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture sont traités le jour d'évaluation suivant.

Si le gestionnaire reçoit un ordre de rachat avant 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation donné, il le traitera au prix par part établi plus tard le même jour. Sinon, il le traitera au prix par part calculé le jour d'évaluation suivant. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres recus après la clôture sont traités le jour d'évaluation suivant.

Le gestionnaire envoie le produit du rachat au plus tard deux jours ouvrables suivant le jour d'évaluation auquel il a traité l'ordre de rachat. Dans des circonstances exceptionnelles, le gestionnaire pourrait être incapable de traiter votre ordre de rachat. Une telle situation est susceptible de survenir en cas de suspension des opérations sur toute bourse ou tout marché de négociation d'options ou de contrats à terme standardisés où des actifs représentant plus de 50 % de la valeur du Fonds sont cotés et si les titres du portefeuille du Fonds ne peuvent être négociés à une autre bourse qui constitue une solution de rechange raisonnable. Pendant ces périodes, aucune part n'est émise ni ne peut faire l'objet d'un changement de catégorie.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Si un investisseur fait racheter des parts du Fonds dans les 90 jours suivant leur souscription, le Fonds pourra déduire et conserver, au bénéfice des porteurs de parts restants du Fonds, 2 % de la valeur liquidative des parts de la catégorie donnée du Fonds qui sont rachetées. Le gestionnaire considère également comme une opération à court terme excessive une combinaison d'achats et de rachats qui survient à une telle fréquence dans une période de 30 jours que le gestionnaire juge préjudiciable aux investisseurs du Fonds.

Un porteur de parts peut changer une partie ou la totalité de son investissement dans des parts d'une catégorie donnée pour les parts d'une autre catégorie du Fonds, dans la mesure où il a le droit de détenir des parts de cette autre catégorie de parts. Cette opération est appelée un changement de catégorie.

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
2022					
Catégorie F	28 854 145	6 779 893	(4 195 277)	421 191	31 859 952
Catégorie F (\$ US)	684 802	257 027	(60 764)	11 050	892 115
Catégorie G	4 042 056	500 985	(408 824)	47 556	4 181 773
Catégorie G (\$ US)	79 952	3 254	(27 938)	558	55 826
Catégorie I	100 465	7 712	-	2 741	110 918
2021					
Catégorie F	14 142 812	10 386 818	(1 196 090)	229 396	23 562 936
Catégorie F (\$ US)	_	601 874	(9 052)	4 444	597 266
Catégorie G	2 449 899	1 379 733	(152 387)	29 104	3 706 349
Catégorie G (\$ US)	_	18 859	_	42	18 901
Catégorie I	14 852	85 869	_	1 209	101 930

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

a) Distributions (suite)

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

5. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Banque Scotia et de Marchés mondiaux CIBC inc., auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A-1 et de A+, respectivement.

Pour atténuer le risque lié aux placements du Fonds dans des swaps, le Fonds conclut des contrats de swap uniquement avec des contreparties dont la notation de crédit attribuée par S&P est d'au moins A. Il convient de se reporter à la note 7 pour des informations sur le risque de crédit associé aux dérivés.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation de crédit, compte non tenu de la trésorerie, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

	Pourcenta	Pourcentage de la valeur liquidative			
Instruments de créance					
par notation de crédit	30 juin 2022	31 décembre 2021			
В	6,55	5,54			
BB	5,31	7,44			
Sans note	12,45	15,53			

La cote de solvabilité a été obtenue auprès de S&P Global, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Services. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

5. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de la période close le 30 juin 2022, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 82,9 % (31 décembre 2021 – 95,8 %) à 113,1 % (31 décembre 2021 – 173,5 %) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions à découvert sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

5. Gestion des risques financiers (suite)

Comme le Fonds gère et couvre activement le risque de taux d'intérêt, l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, l'exposition du Fonds aux instruments de créance par échéance et l'incidence sur l'actif net d'un déplacement parallèle de la courbe de 25 points de base, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes (« sensibilité »), allaient comme suit :

Instruments de créance*	20 inin 2022	24 dá a mahara 2024
par échéance	30 juin 2022	31 décembre 2021
Moins de 1 an	212 500 \$	212 500 \$
De 1 an à 3 ans	11 808 320	17 023 185
De 3 à 5 ans	57 397 237	57 892 942
Plus de 5 ans	35 475 781	40 898 239
Exposition totale	104 893 838 \$	116 026 866 \$
Incidence en pourcentage		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,24	0,28

^{*} Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

5. Gestion des risques financiers (suite)

Au 30 juin 2022, 44,4 % (31 décembre 2021 – 60,9 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 9,2 % (31 décembre 2021 – 3,7 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 15 180 637 \$, ou 3,52 % (31 décembre 2021 – 23 230 226 \$, ou 5,72 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2022 étaient les suivantes :

		Exposition		Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies			
Monnaie	Monétaire	Non Monétaire	Totale	Monétaire	Non Monétaire	Totale	
30 juin 2022							
Dollar américain	(35 064 434) \$	46 949 713 \$	11 885 279 \$	(1 753 222) \$	2 347 486 \$	594 264 \$	
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8,12)	10,88	2,76	(0,41)	0,54	0,13	

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

5. Gestion des risques financiers (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2021 étaient les suivantes :

		Exposition		Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies			
Monnaie	Monétaire	Non Monétaire	Totale	Monétaire	Non Monétaire	Totale	
31 décembre 2021							
Dollar américain	(40 676 381) \$	51 912 965 \$	11 236 584 \$	(2 033 819) \$	2 595 648 \$	561 829 \$	
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(10,01)	12,78	2,77	(0,50)	0,64	0,14	

Les montants présentés dans les tableaux précédents sont fondés sur la juste valeur des instruments financiers du Fonds, ainsi que sur les montants de principal sous-jacents des contrats de change à terme, selon le cas. D'autres actifs financiers (y compris les intérêts et les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs) et passifs financiers (y compris les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les distributions à verser, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert) libellés en monnaies étrangères n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

Au 30 juin 2022, si le dollar canadien se raffermissait ou fléchissait de 5 % par rapport à toutes les autres monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 594 264 \$ (31 décembre 2021 – 561 829 \$). Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

f) COVID-19

La pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités du Fonds. Cette situation pourrait durer encore longtemps et avoir des effets négatifs sur la conjoncture économique et les conditions de marché. Les retombées ultimes de la pandémie sur l'économie et les répercussions à long terme sur l'économie, les marchés, les secteurs d'activité et les entreprises sont inconnues. La portée de ces répercussions sur la performance financière et les activités du Fonds sera tributaire de l'évolution de la situation, qui est extrêmement incertaine et ne peut être prévue.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

5. Gestion des risques financiers (suite)

g) Risque géopolitique

La guerre entre la Russie et l'Ukraine qui a commencé le 24 février 2022 pourrait avoir une incidence sur la valeur liquidative du Fonds. Bien que le Fonds ne détienne aucun placement direct dans des titres des pays impliqués dans le conflit, sa valeur liquidative pourrait fluctuer en raison de la volatilité générale du marché causée par la guerre, les sanctions internationales, les tendances économiques mondiales ainsi que la confiance et l'état d'esprit généraux des investisseurs.

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2022 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	188 138 656	\$ 1 296 638	\$ 11 290 128 \$	200 725 422 \$
Revenu fixe	20 490 665	79 616 573	4 786 600	104 893 838
Marché monétaire	_	115 808 290	_	115 808 290
Options	180 000	_	_	180 000
Contrats à terme de gré à gré	_	251 129	_	251 129
Bons de souscription	341 897	1 513 061	2 101 103	3 956 061
	209 151 218	\$ 198 485 691	\$ 18 177 831 \$	425 814 740 \$
Passifs				
Actions ordinaires	39 539 865	\$ _	\$ - \$	39 539 865 \$
Options	124 015	_	_	124 015
	39 663 880	\$ _	\$ - \$	39 663 880 \$

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes de niveau 3 :

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	20 204 274 \$
Ventes	(1 307 609)
Profits réalisés compris dans le résultat net	157 202
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(876 036)
Solde de clôture au 30 juin 2022	18 177 831 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2022, certains titres à revenu fixe ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 puisque ces titres étaient négociés à une bourse observée à la date d'évaluation. Au 30 juin 2022, la juste valeur des titres à revenu fixe s'établissait à 15 471 715 \$.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Au cours de la période close le 30 juin 2022, certains bons de souscription ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 puisque ces bons de souscription étaient négociés à une bourse observée à la date d'évaluation. Au 30 juin 2022, la juste valeur de ces bons de souscription s'établissait à 215 899 \$.

Au cours de la période close le 30 juin 2022, un titre de capitaux propres a été transféré du niveau 2 au niveau 1 puisque le titre était négocié à une bourse à la date d'évaluation. Au 30 juin 2022, la juste valeur du titre s'établissait à 267 193 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2021 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	242 245 464 \$	1 618 371 \$	8 119 129 \$	251 982 964 \$
Revenu fixe	9 057 340	100 960 226	6 009 300	116 026 866
Options	_	931 494	_	931 494
Swap	_	3 896 169	_	3 896 169
Contrats à terme de gré à gré	_	1 071 676	_	1 071 676
Bons de souscription	404 001	2 125 062	6 096 290	8 625 353
	251 706 805 \$	110 602 998 \$	20 224 719 \$	382 534 522 \$
Passifs				
Actions ordinaires	14 510 507 \$	- \$	- \$	14 510 507 \$
Contrats à terme de gré à gré	_	126 028	_	126 028
Options	_	511 627	20 445	532 072
	14 510 507 \$	637 655 \$	20 445 \$	15 168 607 \$

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes de niveau 3 :

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2021	2 367 203 \$
Achats	16 245 062
Ventes	(2 353 044)
Transferts nets vers le niveau 3 ou depuis celui-ci	(122 250)
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	4 067 303
Solde de clôture au 31 décembre 2021	20 204 274 \$

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un titre à revenu fixe a été transféré du niveau 1 au niveau 2 en raison de l'absence de marchés actifs observés pour ce titre à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2021, la juste valeur de ce titre à revenu fixe s'établissait à 3 767 376 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, certains bons de souscription ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 et un bon de souscription a été transféré du niveau 1 au niveau 3 en raison de la modification d'une technique d'évaluation. Au 31 décembre 2021, la juste valeur de ces bons de souscription s'établissait respectivement à 49 \$, à 143 231 \$ et à 1 155 \$.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

Données non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données non observables	Sensibilité à la variation des données non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2022	Juste valeur au 31 décembre 2021
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une baisse de 10 % de la volatilité entraînera une baisse de 171 740 \$ de la juste valeur de marché	2 101 103 \$	6 096 290 \$
Titres à revenu fixe non cotés	Coût	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement jusqu'à l'échéance entraînerait une baisse de 54 800 \$ de la juste valeur de marché	2 000 000 \$	2 000 000 \$
Titres convertibles non cotés	Valeur intrinsèque	Valeur des titres sous-jacents	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent après la conversion entraînerait une baisse de 398 000 \$ de la juste valeur de marché	2 786 600 \$	2 787 540 \$
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Valeurs de marché	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent entraînerait une baisse de 1 129 013 \$ de la juste valeur de marché	11 290 128 \$	9 340 889 \$
				18 177 831 \$	20 224 719 \$

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2022 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) :

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
29 juillet 2022	CAD	CIBC	1,26498	11 182 947	5 10 990 980 \$	191 967 \$
29 juillet 2022	CAD	CIBC	1,28658	128 707	128 658	49
29 juillet 2022	CAD	CIBC	1,30305	109 401	110 759	(1 358)

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	(Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
29 juillet 2022	CAD	CIBC	1,26498	703 337 \$	691 263 \$	12 074 \$

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2021 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US):

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
31 janvier 2022	CAD	CIBC	1,28205	8 653 480 \$	8 765 769 \$	(112 289) \$

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
31 janvier 2022	CAD	CIBC	1,28205	1 058 755 \$	1 072 494 \$	(13 739) \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2022 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille :

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
29 août 2022	USD	CIBC	1,288225	(47 873 573) \$	(47 921 970) \$	48 397 \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2021 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille :

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
22 février 2022	USD	CIBC	1,2939	(48 096 524) \$	(49 168 200) \$	1 071 676 \$

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2022 :

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Antibe Therapeutics Inc.	24 février 2024	7,50 \$	2 475 000 \$	1 \$
Bonterra Energy Corp.	20 octobre 2025	7,75	868 000	518 827
Canopy Growth Corp.	19 février 2024	0,40	4 840 000	181 500
Denison Mines Corp., USD	19 février 2023	2,00	500 000	21 538
Esports Technologies Inc.	8 février 2027	30,00	9 073 950	795 504
Glass House Brands Inc.	15 janvier 2026	11,50	1 257 525	98 517
GR Silver Mining Ltd.	27 avril 2023	0,74	281 200	194
Gryphon Digital Mining Inc.	30 juin 2024	18,97	3 250 011	1 302 077
Northern Genensis Acquisition Corp III	31 décembre 2027	11,50	945 875	34 399
Organigram Holdings Inc.	12 novembre 2023	2,50	532 500	30 766
Orla Mining Ltd.	18 décembre 2026	3,00	780 000	525 865
Osisko Green Acquisition Limited	19 juillet 2026	11,50	3 424 355	145 907
Osisko Green Acquisition Ltd.	19 juillet 2026	11,50	3 061 875	130 463
Plus Products Inc.	28 février 2024	1,10	322 113	_
Plus Products Inc.	28 février 2024	8,00	462 000	1 155
Synaptive Medical Inc.	6 décembre 2022	3,75	578 569	2 367
Taiga Motors Corp.	31 décembre 2026	17,25	382 088	11 241
Theralase Technologies Corp.	22 août 2024	0,35	315 000	139 500
TPCO Holding Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 707 175	16 240

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2021 :

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Canopy Growth Corp.	19 février 2024	0,40 \$	4 840 000 \$	302 500 \$
Osisko Green Acquisition Ltd.	19 juillet 2026	11,50	3 061 875	177 056
Taiga Motors Corp.	31 décembre 2026	17,25	413 138	26 824
Theralase Technologies Inc.	24 août 2024	0,35	315 000	175 500
Antibe Therapeutics Inc.	24 février 2024	7,50	2 475 000	315
Bonterra Energy Corp.	20 octobre 2025	7,75	868 000	176 419
Braxia Scientific Corp.	11 juin 2022	1,15	146 280	_
Fosterville South Exploration Ltd.	14 mai 2022	2,00	40 000	49
GR Silver Mining Ltd.	27 avril 2023	0,74	281 200	8 295
Ionic Brands Corp.	16 mai 2022	0,90	2 999 250	317
Organigram Holdings Inc.	12 novembre 2023	2,50	532 500	143 231
Orla Mining Ltd.	18 décembre 2026	3,00	780 000	740 572
Osisko Green Acquisition Limited, bons de souscr. de financement	19 juillet 2026	11,50	3 424 355	187 595
Plus Products Inc.	28 février 2024	1,10	322 113	2 421
Plus Products Inc.	28 février 2024	8,00	462 000	1 155
Talon Metals Corp.	18 mars 2022	0,80	667 960	14 986
TransCanna Holdings Inc.	7 juin 2022	6,00	300 000	_
FG New America Acquisition Corp.	31 août 2027	11,50	692 013	52 160
Glass House Brands Inc.	15 janvier 2026	11,50	2 154 525	294 017
Northern Genesis Acquisition Corp III	31 décembre 2027	11,50	945 875	92 905
TPCO Holding Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 707 175	31 000
Denison Mines Corp.	19 février 2023	2,00	500 000	105 322
Esports Technologies Inc.	8 février 2027	30,00	9 073 920	3 361 736
Gryphon Digital Mining Inc.	30 juin 2024	18,97	3 249 428	2 718 919
Synaptive Medical Inc.	6 décembre 2022	3,75	578 569	12 059

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple, des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'échéance. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2022 :

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
West Fraser Timber Co., options d'achat à 105 \$	19 août 2022	105,00 \$	6 300 000 \$
Les Compagnies Loblaw Limitée, options de vente			
à 100 \$	15 juillet 2022	100,00	(3 780 000)
Organigram Holdings Inc., options d'achat à 3 \$	16 septembre 2022	3,00	(639 000)
Shaw Communications Inc., options d'achat à 40 \$	16 décembre 2022	40,00	(160 000)
Shaw Communications Inc., options d'achat à 40 \$	20 janvier 2023	40,00	(180 000)
Shaw Communications Inc., options d'achat à 42 \$	16 décembre 2022	42,00	(168 000)
West Fraser Timber Co., options d'achat à 115 \$	19 août 2022	115,00	(6 900 000)
West Fraser Timber Co., options de vente à 80 \$	19 août 2022	80,00	(4 800 000)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2021 :

	5	Prix	Montant
Description	Date d'échéance	d'exercice	notionnel
Nuvei Corp., options d'achat à 84 \$	18 février 2022	84,00 \$	4 737 600 \$
Rogers Communications Inc., options d'achat à 60 \$	17 juin 2022	60,00	9 408 000
Canopy Growth Corp., options d'achat à 34 \$	18 mars 2022	34,00	(4 794 000)
Nuvei Corp., options d'achat à 100 \$	18 février 2022	100,00	(5 640 000)
Nuvei Corp., options de vente à 64 \$	18 février 2022	64,00	(3 609 600)
Organigram Holdings Inc., options d'achat à 3,25 \$	18 mars 2022	3,25	(692 250)
Rogers Communications Inc., options d'achat à 70 \$	17 juin 2022	70,00	(10 976 000)
Rogers Communications Inc., options de vente à 50 $\$	17 juin 2022	50,00	(7 840 000)

Swaps

Un swap est un engagement à échanger une série de paiements contre une autre série de paiements. Les swaps sont réglés par la remise par chaque partie de sa série de paiements à l'autre partie ou par le règlement d'un paiement en trésorerie représentant la valeur du contrat.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le Fonds n'avait aucun placement dans des swaps au 30 juin 2022.

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des swaps au 31 décembre 2021 :

Description	Date de règlement	Quantité	Montant notionnel	Juste valeur
Banque Royale du Canada, swap de dividendes prépayé	5 janvier 2022	3 413 500	3 483 497 \$	3 896 169 \$

8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, ainsi que les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

9. (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

(La diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 est calculée comme suit :

	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2022			
Catégorie F	(5 463 438) \$	30 264 278	(0,18) \$
Catégorie F (\$ US)	(1 283)	806 990	_
Catégorie G	(902 951)	4 140 972	(0,22)
Catégorie G (\$ US)	7 467	70 616	0,11
Catégorie I	(10 948)	104 942	(0,10)
30 juin 2021			
Catégorie F	17 872 435 \$	19 463 456	0,92 \$
Catégorie F (\$ US)	152 720	301 861	0,51
Catégorie G	2 673 479	3 111 205	0,86
Catégorie G (\$ US)	5 344	16 279	0,33
Catégorie I	78 479	69 496	1,13

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujettie à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujetti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujetti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

10. Impôt sur le résultat (suite)

Au 31 décembre 2021, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 4 926 845 \$ (2020 – 5 082 669 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2020 – néant).

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 est présentée ci-après.

	30 juin 2022	30 juin 2021
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	4	3
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	16,72 %	3,86 %

12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement, et ce, tant pour le Fonds qu'en général parce que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours de la période close le 30 juin 2022 et de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Le tableau ci-dessous décrit les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détient une participation au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

30 juin 2022								
Туре	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs		Juste valeur des placements	I	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Fiducies de placement immobilier	1	9 933 769 000	\$	6 723 000	\$	2	%	
31 décembre 2021								
Туре	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs		Juste valeur des placements	I	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Fiducies de placement immobilier	3	7 091 163 000	\$	19 404 008	\$	5	%	
Les fonds de placem	Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :							
30 juin 2022	Monnaie selon le états financie	(de	Valeur liquidative totale selon les états financiers		Valeur liquidative totale en dollars canadiens	;	
Canadian Apartment Properties REIT	Dollar canadie	en 1,0000	000	9 933 769 000	\$	9 933 769 000	\$	

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

31 décembre 2021	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
FPI Boardwalk	Dollar canadien	1,000000	3 253 178 000	\$ 3 253 178 000 \$
Nexus REIT	Dollar canadien	1,000000	689 484 000	689 484 000
Summit Industrial Income REIT	Dollar canadien	1,000000	3 148 501 000	3 148 501 000

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'inventaire du portefeuille.